



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

**Convocation envoyée le 28/06/2022**

**Compte-rendu affiché le 06/07/22**

**Président** : Monsieur Jérôme MOROGE

**Secrétaire élu**: Madame Anne DEMOND.

**Rapporteur** : Monsieur Jérôme MOROGE

### **MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE**

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Alain DONJON ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Sandrine BELMONT ; Lionel RUFIN ; Marjorie MERCIER ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Pierre-Marie MAUXION

### **ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION**

Maryse MICHAUD a donné procuration à Marjorie MERCIER  
Jacques ROS a donné procuration à Wilfrid COUPE  
Eliane CHAPON a donné procuration à Patrice LANGIN  
Dominique LARGE a donné procuration à Marlène BONTEMPS  
Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marine BOISSIER  
Oihiba DRIDI a donné procuration à Thierry DUCHAMP  
Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Jean-Luc PAYS  
Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Claude MOUCHIKHINE

### **ABSENT**

Anissa HIDRI

## ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GENERALE

1 - Compte-rendu au conseil municipal des actes de gestion accomplis par le Maire en vertu de la délibération du 9 juin 2020

**Rapporteur:** Monsieur MOROGE

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 0 voix POUR, 32 sans participation,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**PREND ACTE** des actes de gestion.

2 - Fixation du nombre d'administrateurs et désignation des représentants de la commune au Centre communal d'action sociale (CCAS)

**Rapporteur:** Monsieur MOROGE

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **MAINTIENT** le nombre d'administrateurs issus du conseil municipal au Centre communal d'action sociale à quatre, tel que fixé lors du conseil municipal du 9 juin 2020 (délibération 2020DL009) ;

**DECLARE** inchangé le nombre d'administrateurs nommés dans les conditions de l'article L123-6 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

**APPROUVE** la liste suivante des administrateurs de la commune au Centre communal d'action sociale titulaires et suppléants confondus :

- 1.Eliane CHAPON
- 2.Yann-Yves DU REPAIRE
- 3.Bernard JAVAZZO
- 4.Marion LECLERE
- 5.Pierre-Marie MAUXION

Madame Leclère, qui était jusqu'à maintenant suppléante, devient administrateur titulaire suite à la démission de Monsieur Majdalani..

3 - Mise en place du Contrat d'Engagement Educatif

**Rapporteur:** Madame BOISSIER

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **DÉCIDE** la reconduction du Contrat d'Engagement Éducatif dans le cadre du pôle familles à partir du 1er juin 2022.

**FIXE** la rémunération des agents concernés à hauteur de 83€ nets par jour pour les animateurs diplômés, et 77€ nets par jour pour les animateurs non diplômés. Ce tarif pourra être évolutif par décision du Maire.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget.

4 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Marcel Pagnol

**Rapporteur:** Madame BONTEMPS

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association sportive du collège Marcel Pagnol d'un montant de 500 €.

**DIT** que la dépense est inscrite au budget.

5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'USMPB football

**Rapporteur:** Monsieur DUCHAMP

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'USMP Football d'un montant de 3137 €.

**DIT** que la dépense est inscrite au budget.

6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Boxing Club de Pierre-Bénite

**Rapporteur:** Monsieur DUCHAMP

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle au Boxing Club de Pierre-Bénite d'un montant de 1000 €.

**DIT** que la dépense est inscrite au budget.

7 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Jeunesse boxe feyzinoise pour l'organisation d'un gala de boxe

**Rapporteur:** Monsieur DUCHAMP

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 29 voix POUR, 3 contre,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2000 € à l'association Jeunesse boxe feyzinoise pour l'organisation du tournoi de remise de la ceinture internationale de boxe qui se déroulera le 9 juillet prochain à la Canopée,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget.

## POLE FAMILLES & EDUCATION

8 - Evolution des EAJE municipaux et Mise à jour des capacités des EAJE

**Rapporteur:** Madame LECLERE

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR, 4 abstentions ,

**APPROUVE** les capacités d'accueil des crèches de la ville décrites ci-dessus ;

**APPROUVE** l'organisation de l'offre Petite-Enfance municipale présentée ci-dessus ainsi que les horaires proposés.

**DIT** que cette organisation s'applique à partir du 22 août 2022.

9 - Mise à jour des règlements de fonctionnement des crèches municipales

**Rapporteur:** Madame LECLERE

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 32 voix POUR, **ADOpte** les règlements de fonctionnement des crèches municipales tels que présentés en annexe.

-----oooOooo-----

FIN DE SEANCE A 19:25